

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de
formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : BTSA TOUTES OPTIONS

Module : M2 Construction du projet personnel et professionnel

Mise à jour septembre 2024

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité 2 correspondant au bloc de compétences B2 : Construire son projet personnel et professionnel

C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire

C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel

C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers

C2.4 Conduire un projet

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement vise à développer l'autonomie, l'initiative, la responsabilisation, la prise en compte de l'autre et du contexte, en privilégiant une approche collaborative. Il s'agit d'accompagner les apprenants dans la construction de leur projet qui s'inscrit dans la durée, dans une perspective d'insertion sociale, professionnelle et d'épanouissement.

Cela nécessite :

- la construction d'un rapport durable à une bonne santé physique et psychologique, au bien-être et à la solidarité, par une meilleure connaissance de soi et de ses limites ;
- la connaissance du monde professionnel et l'adaptabilité à ses évolutions ; l'insertion dans le monde du travail sous-entend la capacité au travail collaboratif, le respect des règles et des usages d'une organisation sociale et l'adoption d'une posture adaptée ;
- l'acquisition d'une culture de la sécurité, pour soi et pour les autres, dans les domaines personnels, professionnels et sociaux ;
- l'appropriation des fondements d'une démarche de projet.

Précisions sur les activités supports potentielles

Les périodes en entreprise sont des supports privilégiés pour l'atteinte de la capacité C2.2.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Site collaboratif wiki Sportea, onglet « Texte officiel page <https://sportea.educagri.fr/?PadletBTSA>

Site de l'OMS, activité physique, définition, quantité recommandée.

Site de l'Onaps, promotion de l'activité physique, lutte contre la sédentarité, boîte à outils : <https://onaps.fr/>

Promouvoir l'activité physique à des fins de santé et de bien-être par Damien TESSIER Université de Grenoble.
<https://www.youtube.com/watch?v=V4JtDf73M0I>

Site de l'AEEPS (Association des Enseignants en Éducation Physique et Sportive) et de la revue EPS.

France Stratégie, rapport « Activité physique et pratique sportive pour tous et toutes. Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ? » Novembre 2018.

Sites des différentes fédérations sportives qui proposent des pratiques FIT (Handfit...).

Travaux de M. Christophe Geoffroy, kinésithérapeute, conférencier, formateur en de nombreuses occasions pour la formation continue de l'EA. Edition GEOFFROY : www.editiongeoffroy.fr

Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire	Adoption de comportements favorisant sa santé et son bien-être Implication dans une action collaborative	Pratiques favorisant l'entretien de soi et démarches collaboratives	Éducation physique et sportive

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'apprenant qu'il soit sensibilisé à l'importance d'adopter un mode de vie actif et solidaire et de s'y engager :

- Un mode de vie actif intègre la pratique de diverses activités physiques, de fréquence, de durée et d'intensité variables, au bénéfice de la santé du bien-être et du plaisir d'agir.
- Un mode de vie solidaire repose sur des liens engageant des responsabilités et des intérêts communs en vue d'interagir positivement, efficacement et en sécurité.

L'enjeu majeur est de donner du sens à la pratique physique pour que l'apprenant l'intègre dans sa vie quotidienne d'adulte, de manière autonome et ce à long terme. L'enjeu est également de lui faire vivre des démarches collaboratives permettant de développer et de réinvestir durablement les valeurs de solidarité.

Précisions sur les attendus de la formation

Démarche pédagogique :

L'enseignement de l'EPS doit permettre à l'étudiant la construction de son projet qui comporte plusieurs étapes :

- Un état des lieux de son activité physique, de ses ressources, de ses faiblesses, de ses

- pratiques collaboratives,
- la définition des objectifs qu'il se fixe au regard des préconisations de l'OMS, en ce qui concerne le mode de vie actif et de ses activités collaboratives et de son autonomie, en ce qui concerne le mode de vie solidaire ,
- la définition des moyens pour atteindre les objectifs,
- la mise en œuvre de manière régulière des moyens choisis,
- l'auto-évaluation afin de réguler ses pratiques

Afin de développer la capacité C2.1, le projet implique les apprenants à la fois dans une démarche d'entretien de soi durable et dans une démarche collaborative.

L'équipe pédagogique doit construire un plan de formation qui permette au travers des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) ou d'autres activités physiques innovantes, d'atteindre les enjeux définis par la capacité. L'offre de formation s'articule autour de deux APSA minimum et intègre toutes les activités susceptibles de répondre aux enjeux de formation qu'elles soient répertoriées ou non dans les champs d'apprentissage définis pour le lycée. Si l'activité choisie n'est pas listée, il convient de la traiter didactiquement et pédagogiquement selon la logique d'une des cinq entrées possibles des champs d'apprentissage et de la capacité visée.

Il est également attendu de l'apprenant qu'il développe son activité physique en dehors de son établissement scolaire. Cette augmentation quantitative passe par une diversité d'activités allant des déplacements actifs (marcher, faire du vélo, monter et descendre par les escaliers), aux activités domestiques (faire le ménage, bricoler, jardiner) aux activités professionnelles et aux activités sportives structurées ou de loisirs. Une attention particulière est portée sur la prévention des troubles musculo-squelettiques, notamment au niveau du dos, en lien avec les spécificités des activités professionnelles (adopter les bons gestes et les bonnes postures, développer sa musculature et sa souplesse).

Le temps d'activité préconisé par l'OMS pour être en bonne santé, doit être considéré comme le minimum exigible pour chaque apprenant. Il constitue seulement une base à partir de laquelle chacun doit pouvoir progresser dans la fréquence et l'intensité afin de développer des capacités physiques suffisantes pour construire et maintenir un état de santé optimal.

Pour repérer, quantifier, apprécier et faire évoluer la pratique des apprenants, un carnet de bord papier ou numérique (e-portfolio) est mis en place. Il peut s'appuyer sur des informations, repères sur soi, pris par exemple à l'aide d'outils de positionnement et d'applications variées. Il convient cependant d'être vigilant quant aux dérives potentielles de la « quantification de soi » et de travailler en lien avec l'enseignant de TIM pour permettre aux apprenants de faire une juste part des choses entre la plus-value et le côté mercantile de ce phénomène. Le carnet de bord est le support de l'AF4.3, mais n'est pas noté en tant que tel.

Selon le principe fondamental d'une école inclusive, le lycée doit accueillir tous les apprenants quel que soit leur degré d'aptitude partielle, de handicap ou de besoins particuliers. Il est de la responsabilité et de la compétence des enseignants de concevoir et de mettre en œuvre des traitements didactiques spécifiques, adaptés aux enjeux de formation retenus pour les différents apprenants de l'établissement.

Une attention particulière est accordée aux apprenants en surpoids qui représentent un pourcentage non négligeable dans la population de jeunes adultes. Il s'agit de répondre aux besoins spécifiques de ces publics trop souvent en décrochage vis-à-vis de l'activité physique car en souffrance psychologique et physique face à des propositions trop éloignées de leurs ressources. Des contenus d'apprentissage adaptés seront proposés, comme par exemple une forme de travail à haute intensité en intervalle training (HIIT), du gainage, de la marche ou du travail de proprioception...

À ce titre, une veille scientifique est recommandée pour une actualisation des connaissances en termes d'entretien de soi.

De même et afin de garantir leur scolarisation, les apprenants en situation de handicap ou atteints de maladies se verront proposer les aménagements nécessaires à une EPS adaptée, en conformité avec le certificat médical fourni (annexe 1 de la Note de service DGER/SDPFE/2016-825 du 26/10/2016).

L'adaptation de la pratique permet à l'enseignant de proposer des APSA supports multiples et différenciées sur une même séquence. Si l'étudiant ne peut pas pratiquer la même activité que ses pairs, il est possible de lui proposer une autre activité (ex. de la marche, de la musculation, relaxation...) sur la séquence. Il est également possible de proposer des activités handisport dont la mise en œuvre est réalisable dans un contexte établissement (sarbacane, boccia, tir à l'arc, randonnée en joelette...). L'entrée dans l'activité peut également être adaptée et le champ 5 « Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir » est particulièrement opportun pour l'atteinte de la capacité C2.1.

Ainsi, du fait de la construction d'un projet personnel par chaque étudiant, la grille d'évaluation n'a pratiquement pas ou très peu à être adaptée.

Si la solution prioritairement recherchée est un aménagement dans la classe de l'apprenant, une modification de l'offre de formation ou l'intégration dans une autre classe peut être néanmoins envisagée. Un regroupement de ces apprenants provenant de différentes classes peut aussi être organisé sur un créneau horaire spécifique.

Il revient à l'enseignant, en lien avec le professeur principal de la classe, les personnels de santé scolaire et l'équipe de direction d'informer les élèves et leur famille sur les conditions d'adaptation possibles de l'enseignement aux ressources de l'élève concerné.

Sauf cas extrême, un étudiant scolarisé dans l'enseignement agricole ne peut être inapte total au regard des contraintes physiques des différentes spécialités professionnelles.

Toujours selon cette logique d'inclusion scolaire, une attention particulière est accordée aux jeunes sportifs de haut-niveau pour leur permettre de suivre sereinement leur double projet, sportif et de formation. La capacité à s'engager dans un mode de vie actif et solidaire est adaptée au cas de chacun en fonction des charges d'entraînement et de compétition inhérentes à la pratique sportive poursuivie.

Intégrer les usages du numérique dans les apprentissages :

L'enseignement de l'EPS au lycée doit pouvoir s'appuyer sur les plus-values qu'apportent les usages du numérique. Les outils numériques permettent le recueil d'indices et d'informations qui, exploités et analysés, peuvent favoriser les apprentissages. L'utilisation de la vidéo offre notamment des occasions particulières de visualiser des prestations individuelles et collectives permettant d'identifier avec précision les motifs de la réussite, les difficultés éprouvées, les écarts entre les projets et les réalisations. C'est donc à la fois un moyen de régulation des apprentissages, de stabilisation des conditions de la réussite et de redéfinition du projet de réalisation en lien avec le carnet de bord. L'utilisation de la vidéo peut également être l'occasion d'une information accrue des jeunes sur les usages responsables du numérique et du droit à l'image.

Les appareils connectés (oxymètres, cardio-fréquence-mètre, montres connectées, GPS...) peuvent être des instruments au service des apprentissages, permettant par exemple de définir son propre projet de performance et facilitant la gestion de ses ressources personnelles. Les professeurs qui utilisent ces appareils dans leurs enseignements ne peuvent ignorer la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles des apprenants et s'assurent de la confidentialité des

conditions de stockage de ces données.

Attendus de formation, échelles de compétences et consignes pour l'enseignement adapté :

Le suivi de l'acquisition progressive par l'apprenant de la capacité à s'engager dans un mode de vie actif et solidaire s'appuie **sur l'échelle de compétences** proposée dans les tableaux ci-dessous pour chacun des AF. Ces tableaux permettent, d'une part, à l'apprenant de se positionner en début et au fur et à mesure de sa formation, et, d'autre part, à l'enseignant de renseigner progressivement les indicateurs de la grille d'évaluation de la capacité C2.1 présentée dans la note de cadrage sur l'évaluation.

AF1- La connaissance de soi : La connaissance de soi, de ses ressources, de ses besoins, de ses affinités, constitue le socle sur lequel l'apprenant peut baser ses choix et soutenir son engagement et sa motivation. L'OMS propose des indications sur la relation dose/effet entre la fréquence, la durée, l'intensité, le type et la quantité totale d'activité physique recommandée par semaine. L'identification de la pratique de chacun en comparaison avec les préconisations de l'OMS, les besoins en termes de dépense énergétique (notion de « balance énergétique ») et différents tests sur les qualités physiques (force, souplesse, VMA, risques lombalgiques...) peuvent constituer une première étape de la mise en projet de l'apprenant.

- Identification, analyse et gestion de sensations physiques, physiologiques et psychologiques
- Évaluation de ses ressources par différents tests
- Identification des préférences en termes de type de pratique physiques et sportives

AF1 : LA CONNAISSANCE DE SOI			
Degré1 insatisfaisant	Degré 2 à consolider	Degré 3 Satisfaisant	Degré 4 très satisfaisant
AF1-1 Identification, analyse et gestion de sensations physiques, physiologiques et psychologiques			
Pas de repères sur soi ni de ressentis identifiés.	Identifie quelques repères sur soi sans relation cohérente entre les indicateurs choisis et les effets recherchés.	Identifie des repères sur soi et des ressentis en cohérence avec les indicateurs choisis et les effets recherchés.	Utilise des ressentis précis et variés et s'appuie sur ces informations pour faire évoluer sa pratique.
AF1-2 Évaluation de ses ressources par différents tests			
Ne réalise pas les tests correctement et n'évalue pas ses ressources.	Réalise les tests proposés superficiellement sans en tenir compte ensuite dans un projet d'activité.	S'appuie sur le résultat des tests proposés pour la détermination et le suivi de son projet d'activité.	Utilise des tests adaptés issus de ses recherches personnelles avec le support des nouvelles technologies et les utilise pour la détermination et le suivi de son projet d'activité.
AF1-3 Identification des préférences en termes de type de pratique physiques et sportives			
Ne cherche pas ses préférences en termes de pratiques physiques et les subit.	Se contente de pratiquer les activités proposées.	Identifie et pratique plusieurs activités physiques susceptibles de répondre à ses différents besoins.	Explore avec curiosité de nouvelles activités susceptibles de répondre à ses différents besoins.

En cas d'adaptation de l'enseignement : Concernant la connaissance de soi, les tests proposés par l'enseignant peuvent être adaptés à chaque cas d'inaptitude partielle. L'identification des sensations et des types de pratiques permettant un engagement répondant à des besoins spécifiques peut être réalisée quelle que soit l'inaptitude.

AF2-Le « Savoir s'entraîner et s'entretenir » : Savoir s'entraîner correspond à une action d'intervention sur soi, organisée dans la durée, qui nécessite obligatoirement de se projeter dans un futur plus ou moins proche, en fonction de son motif personnel d'agir (s'entretenir, perdre du poids, se détendre, améliorer son temps sur une course référence, faciliter sa récupération...). Cela nécessite un ensemble de connaissances et attitudes, valorisées dans des pratiques et ce dans un souci d'éducation durable à la santé. Les habitudes de santé peuvent se décliner en particulier autour de six thèmes : la gestion du stress, les postures, l'alimentation, le sommeil, l'entretien cardio respiratoire et la souplesse.

- Procédures d'échauffement et de récupération adaptées
- Préparation physique, physiologique et psychologique
- Création d'habitudes de santé pour son bien-être et pour prévenir certains troubles (TMS, addictions, obésité...)

AF2 : LE SAVOIR S'ENTRAÎNER ET S'ENTRETENIR			
Degré1 insatisfaisant	Degré 2 à consolider	Degré 3 satisfaisant	Degré 4 très satisfaisant
AF2-1 Procédures d'échauffement et de récupération adaptées			
Absence ou méconnaissance des procédures d'échauffement et de récupération	Échauffement et récupération stéréotypés (mobilisations articulaires, footing, étirements), récupération passive avec quelques étirements superficiels pas toujours pertinents	Échauffement et récupération adaptés à l'activité, échauffement progressif et construit sur la base d'un protocole cohérent et complet récupération active en fin de séance et étirements adaptés éventuellement	Échauffement construit et spécifique de l'activité pratiquée. Récupération raisonnée et adaptée tout au long de la séance
AF2-2 Préparation physique, physiologique et psychologique			
Maîtrise insuffisante des procédures, techniques d'entraînement étudiées Peu de connaissances développées. Motricité délétère.	Préparation s'appuyant sur des techniques et une motricité, construites en cours et partiellement maîtrisées, mais avec des connaissances de l'anatomie et de la physiologie limitées.	Préparation s'appuyant sur une motricité et des techniques maîtrisées, et les connaissances correspondantes sur l'anatomie et de la physiologie acquises en cours.	Préparation physique s'appuyant sur des techniques et des connaissances plus précises de l'anatomie et de la physiologie acquises en cours et lors de recherches personnelles. Intégration ponctuelle des éléments de gestion ou préparation psychologique.
AF2-3 Création d'habitudes de santé pour son bien-être et pour prévenir certains troubles (TMS, addictions, obésité...)			
Pas de création d'habitudes de santé, pas de prise en compte des recommandations.	Habitudes de santé non liées à la quantité de pratique physique recommandée. Prise en compte partielle des habitudes de santé.	Ensemble des habitudes de santé prises en compte sur la base des recommandations de l'enseignant.	Personnalisation des habitudes de santé en fonction de son profil et de son projet personnel et professionnel.

En cas d'adaptation de l'enseignement : Concernant les procédures d'échauffement, de pratique et de récupération, l'adaptation sera réalisée par l'étudiant en fonction de son projet. Cette capacité à différencier constitue le cœur de ce qui est attendu d'un étudiant de BTSA, qu'il soit apte ou inapte partiel. Il devra expliquer oralement comment il a personnalisé ses mises en œuvre et ses habitudes de santé.

AF3-La collaboration/coopération pour progresser seul ou en groupe : La plupart des activités physiques nécessitent intrinsèquement des interactions et relations de coopération, de partage de responsabilités pour permettre à tous de pratiquer en sécurité, d'évoluer et de progresser.

Par ailleurs les processus même d'apprentissage qui sollicitent l'entraide et la coopération constituent également un moyen de développer les valeurs de solidarité

- Interactions de soutien et d'entraide dans un cadre bienveillant et solidaire
- Qualité de l'attitude, de l'implication dans le travail collaboratif
- Question de la sécurité pour soi et pour autrui dans la pratique physique et sportive

AF3 : LA COLLABORATION/ COOPÉRATION POUR PROGRESSER SEUL OU EN GROUPE			
Degré1 insatisfaisant	Degré 2 à consolider	Degré 3 satisfaisant	Degré 4 très satisfaisant
AF3-1 Interactions de soutien et d'entraide dans un cadre bienveillant et solidaire			
Évite les situations dans lesquelles il serait susceptible d'intervenir pour proposer aide ou soutien. Peu d'interactions avec les autres	Accepte d'aider quand la demande lui est faite. Conseils peu précis ou incomplets, mais présents Interactions irrégulières	Dans un travail à deux : aide et conseille avec attention et précision pour permettre à l'autre de progresser. Interactions constructives	Dans un groupe : Intervient spontanément pour aider et conseiller de façon pertinente sur la qualité de la réalisation afin de permettre aux autres de progresser ; Interactions riches dans une ambiance de confiance et de bienveillance.
AF3-2 Qualité de l'attitude, de l'implication dans le travail collaboratif			
Étudiant centré sur sa propre pratique, peu préoccupé par l'intérêt collectif, ou l'activité de son partenaire. N'échange pas avec l'enseignant pour apprendre.	Collabore avec les autres en étant suiveur, à l'écoute. Observateur, il peut prendre quelques informations fiables sur la pratique de son partenaire. Utilise les supports pédagogiques proposés par l'enseignant.	Collabore avec les autres en partageant ses observations, solutions, propositions, ses idées, en étant à l'écoute des autres. Réagit aux propositions pédagogiques de l'enseignant et échange sur ses résultats.	Collabore avec les autres en partageant, mais en étant aussi moteur, organisateur. Fournit des informations précises avec l'intention de guider son partenaire. Complète les propositions de l'enseignant pour améliorer ses propres apprentissages.
AF3-3 Question de la sécurité pour soi et pour autrui dans la pratique physique et sportive			
Se contente de se plier aux consignes et dispositifs de sécurité mis en place par l'enseignant.	Attentif à sa propre sécurité uniquement.	Agit en sécurité pour soi et pour les autres.	Attentif à la sécurité des autres, n'hésite pas à intervenir pour conseiller sur une situation dans laquelle il n'est pas impliqué. Capable de faire des liens et d'agir en sécurité au-delà du cours d'EPS.

En cas d'adaptation de l'enseignement : Si l'étudiant inapte pratique seul en parallèle de ses pairs et si les interactions ne sont ni possibles ni judicieuses, les AF3-1 et AF3-2 peuvent être neutralisés. Dans ce cas, la collaboration/coopération pour progresser seul ou en groupe sera appréciée sur la pratique sécuritaire et oralement sur les liens avec la pratique quotidienne et professionnelle.

AF4-L'autonomie dans le processus d'apprentissage physique et sportif : Construire l'autonomie passe, pour l'enseignant, par la mise en place d'un processus de dévolution. Il s'agit de transmettre la responsabilité du processus d'apprentissage à l'apprenant. Pour ce dernier, être autonome, c'est être capable de se fixer un objectif à partir d'une situation initiale, de chercher de façon active les moyens d'y parvenir et d'évaluer son résultat. C'est être capable de fonctionner avec le soutien de l'enseignant, de manière coordonnée avec ses pairs, en tant que jeune adulte, au sortir de l'école. Le carnet de bord n'est pas évalué en tant que tel. Il constitue un support pour l'analyse de la démarche de projet. L'étudiant devra expliciter à l'oral comment il s'engage effectivement dans un mode de vie actif et solidaire en s'appuyant sur les informations issues de son carnet.

- Choix, prise d'initiative, responsabilisation, démarche réflexive pour apprendre
- Gestion du degré d'investissement en cours et en dehors du cours
- Utilisation d'un carnet de bord dans sa pratique

AF4 : L'AUTONOMIE DANS LE PROCESSUS D'APPRENTISSAGE PHYSIQUE ET SPORTIF			
Degré1 insatisfaisant	Degré 2 à consolider	Degré 3 satisfaisant	Degré 4 très satisfaisant
AF4-1 Les choix, la prise d'initiative, la responsabilisation, la démarche réflexive pour apprendre			
Étudiant centré sur sa propre pratique. Il ne propose pas de solutions, il est passif.	Participe avec les autres en étant suiveur , propose parfois des solutions stéréotypées sans recherche d'analyse de la situation.	Participe avec les autres de façon active, conçoit et propose des solutions adaptées et pertinentes au problème rencontré.	Joue un rôle moteur dans le développement d'interactions de soutien et d'entraide entre apprenants, prend des initiatives, conçoit et propose des solutions adaptées et pertinentes pour résoudre le problème identifié.
AF4-2 Gestion du degré d'investissement en cours et en dehors du cours			
Pas ou peu d'investissement pendant les séances dans l'intensité et la durée.	S'investit en cours régulièrement, mais sans conviction ni curiosité avec une intensité moyenne constante.	S'investit en cours de manière dynamique et régulière pour apprendre et explore les activités proposées avec intérêt et engagement.	S'investit en cours avec un haut niveau d'intensité et en dehors de manière régulière et durable dans des pratiques physiques qu'il apprécie et s'appuie sur les connaissances acquises lors de sa pratique extérieure.
AF4-3 Utilisation d'un carnet de bord dans sa pratique			
Utilisation inexistante ou superficielle du carnet de bord permettant l'analyse de son projet par l'étudiant.	Utilisation irrégulière du carnet de bord entraînant une description partielle de ses activités. L'étudiant peine alors à illustrer la construction de son projet en s'appuyant sur des éléments concrets.	Utilisation régulière du carnet de bord permettant à l'étudiant de décrire l'évolution de ses pratiques physiques et sportives et de détailler un projet axé sur les dimensions motrices et collaboratives	Utilisation permanente du carnet de bord qui permet à l'étudiant de décrire avec précision ses différentes activités en EPS et en dehors ainsi que l'évolution pertinente et justifiée de son projet sur les axes moteurs, collaboratifs et professionnels.

En cas d'adaptation de l'enseignement : Les AF 4-1, AF 4-2 et AF 4-3 peuvent être évalués sur une pratique adaptée sans modifier la grille d'évaluation.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel	Analyse des exigences et opportunités de l'environnement professionnel Identification de ses acquis, potentialités et aptitudes	Accompagnement au projet personnel et professionnel	Non affecté à une discipline, toutes sont mobilisables en fonction des projets

Conditions d'atteinte de la capacité

L'accompagnement constitue une aide à la maturation du projet personnel et professionnel de l'apprenant pour affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

On vise ainsi la capacité de l'apprenant à acquérir une posture professionnelle et à s'adapter à des mondes professionnels en évolution constante. Le projet professionnel s'inclut dans un projet personnel plus global en lien avec la place qu'il souhaite occuper dans la société.

Précisions sur les attendus de la formation

Cet enseignement vise à faire acquérir au jeune une capacité à prendre en main son avenir professionnel et personnel, c'est-à-dire à envisager des parcours conciliant aptitudes, motivations, projet et exigences du monde professionnel.

Cet accompagnement est un véritable acte de formation qui sert de levier de motivation et permet à l'apprenant de devenir acteur et auteur de sa formation : il est d'abord acteur (il agit selon les prescriptions de la formation) puis auteur (apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité).

Cet enseignement représente un espace-temps pour formaliser et mettre en cohérence un certain nombre d'activités en lien avec la découverte des métiers, des contextes professionnels..., mais également la découverte de ses potentiels. Il doit s'articuler autour de moments forts de la formation (accueil, périodes en entreprise, activités pluridisciplinaires...) et d'un suivi individualisé.

Sa mise en œuvre doit faire l'objet d'une réflexion collective en équipe. Les enseignants ont toute liberté pour envisager plusieurs formes d'organisation des activités (pluridisciplinarité, travaux en petits groupes, en classe entière, activités encadrées d'autoformation...) en cohérence avec les attendus ci-dessous.

Cet enseignement n'est affecté à aucune discipline particulière, mais doit être coordonné par un enseignant pilote. L'équipe pédagogique propose au chef d'établissement de le répartir de manière équilibrée entre enseignants des disciplines générales et des disciplines professionnelles en fonction de l'ingénierie pédagogique qui aura été proposée. Des partenariats avec le milieu professionnel peuvent être conclus afin d'apporter une aide à l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes.

Sa mise en œuvre implique un positionnement des apprenants associé à des moments de bilan, si l'on veut qu'il soit une ouverture réelle vers l'individualisation des parcours.

Il demande de la part des enseignants et formateurs une posture « d'accompagnant » c'est-à-dire d'écoute, d'aide à l'approfondissement, une absence de jugement de valeur. Il ne s'agit pas d'apporter des réponses à la place de l'apprenant, mais de l'aider à alimenter ses réflexions pour qu'il fasse ses choix en toute autonomie.

La diversité des origines scolaires ou des parcours des apprenants permet aux enseignants de s'appuyer sur les compétences professionnelles déjà acquises en cycle Bac professionnel (par exemple) pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie et soutenir la motivation. La formation à l'atteinte de cette capacité prend appui sur un travail collaboratif et coopératif de partage de connaissances et de compétences entre apprenants et avec l'équipe pédagogique. Les acquisitions antérieures en formation professionnelle doivent être valorisées ici.

Sur ChloroFil :

L'accompagnement du projet personnel, scolaire et professionnel du jeune (septembre 2024) : fiches pratiques. Ce nouveau guide actualise le Guide de l'accompagnement de 2018.

1. Piloter et accompagner le processus
 - 1.1. Définition de l'accompagnement à l'orientation
 - 1.2. Le projet personnel, scolaire et professionnel dans les référentiels de l'enseignement agricole
 - 1.3. L'accompagnement à l'orientation : une démarche co-construite
 - 1.4. Pourquoi et comment intégrer l'orientation dans le projet d'établissement ?
 - 1.5. Accompagner à l'orientation et à l'insertion professionnelle dans le cadre des certifications en unités capitalisables
 - 1.6. Un processus pour l'accompagnement : l'ADVP Activation du Développement Vocationnel et Personnel
 - 1.7. La posture de l'accompagnant
 - 1.8. Temporalité(s) de l'accompagnement
 - 1.9. Compétences psychosociales et orientation : de quoi s'agit-il ? cf. [Accompagnement des apprenants au développement de compétences psychosociales \(PDF, 2 Mo\) - Septembre 2022](#)
 - 1.10. S'appuyer sur les CPS compétences psychosociales pour accompagner le projet d'orientation
 - 1.11. Orientation et égalité des chances : genre et orientation
 - 1.12. Orientation et égalité des chances au sein d'une école inclusive
2. Outiller l'accompagnement
 - 2.1. Mener un entretien d'accompagnement à l'orientation
 - 2.2. Accompagner la réorientation des apprenants : comment répondre à l'urgence ?
 - 2.3. Co-Construire la démarche d'orientation, mais comment ?
 - 2.4. Utiliser le groupe dans le travail du projet individuel
 - 2.5. La valorisation du vécu en milieu professionnel dans le processus d'orientation
 - 2.6. Comment préparer, utiliser une sortie, une visite autour de l'orientation (salon, forum, rencontre avec un professionnel...)
 - 2.7. « Trois pommes plus haut », les CPS compétences psychosociales au cœur d'un projet d'orientation expérimental
 - 2.8. La démarche portfolio et e-portfolio cf. [Reconnaissance et Open badges pour l'Enseignement Agricole](#) ainsi que le [programme et la plateforme AVENIR\(S\) de l'ONISEP](#)
 - 2.9. Parcoursup : quand ? comment ?
 - 2.10. Diagorienté et Parcourséo : deux outils pour accompagner l'apprenant dans sa démarche d'orientation
 - 2.11. Les Cordées de la réussite : un levier pour l'égalité des chances

- 2.12. L'association Article 1
- 2.13. Faire intervenir l'association 100 000 entrepreneurs dans sa classe
- 2.14. Des ressources complémentaires

Projet personnel, scolaire et professionnel du jeune. Guide de l'accompagnement (2018) : <https://chlorofil.fr/actions/orientation-reussite/orientation/guide-projet>

Cf. Guide l'accompagnement du projet personnel, scolaire et professionnel du jeune.

Fiche introductive N°1 Un guide pour l'accompagnement

Fiche introductive N°2 A l'origine du guide : le réseau insertion-égalité

Fiche introductive N°3 Un guide pour l'égalité des chances

Fiche témoignage N°1 : Entretien avec Lisiane Belloy (projet européen LEONARDO)

Fiche témoignage N°2 : Entretien avec Yann Berret (projet GAIA : gérer l'accompagnement individuel des apprenants)

Fiche témoignage N°3 : Entretien avec Delphine Froehly (tutorat en classe de seconde professionnelle)

Fiche témoignage N°4 : Entretien avec Mélanie Coquelet (projet GAIA : gérer l'accompagnement individuel des apprenants)

Fiche repère N°1 : Le projet de l'élève et son accompagnement

Fiche repère N°2 : La place du projet personnel, scolaire et professionnel des jeunes dans l'enseignement agricole

Fiche repère N°3 : L'accompagnement dans les référentiels de l'enseignement agricole

Fiche repère N°4 : La situation d'accompagnement : une approche globale

Fiche repère N°5 : L'écoute et la communication interpersonnelle

Fiche repère N°6 : L'accompagnement : quelle démarche, quelles limites, quels relais ?

Fiche repère N°7 : L'organisation du travail en équipe : et l'expérience du L.P.A. d'Orthez – EPLEFPA 64

Fiche repère N°8 : La mutualisation et la valorisation de l'accompagnement

Fiche repère N°9 : Les territoires : acteurs de l'accompagnement du projet du jeune

Fiche repère N°10 : L'évaluation de l'accompagnement

Cf. <https://reseau-insertion-egalite.educagri.fr/?PagePrincipale>

Sur Acoustice : Espace thématique orientation <https://acoustice.educagri.fr/course/view.php?id=870>

(Nos forums, Nos ressources pédagogiques, Nos témoignages, Nos suggestions : besoin en formation, évolution de l'espace, références, Espace ateliers/formations).

Analyse des attentes, exigences et opportunités des milieux professionnels pour s’y insérer

Connaissance des métiers : typologie et évolution (métiers émergents, en tension, en mutation, en développement...

Il s’agit :

- de mettre en veille permanente l’apprenant sur une recherche concernant le monde professionnel et les métiers,
- de confronter les représentations des apprenants aux réalités des métiers,
- d’aider l’apprenant à mettre en perspective et relativiser ses expériences individuelles, afin d’éviter les généralisations hâtives.

Cet objectif doit être pensé en complémentarité et en synergie avec les modules professionnels.

Toutes les occasions et opportunités doivent être valorisées :

- au niveau de la formation : périodes en entreprise, actions professionnelles, visites, salons, rencontres de professionnels... Il est souhaitable que les apprenants puissent réaliser leurs parcours de stage dans plusieurs organismes dans une logique d’ouverture, de complémentarité des expériences en cohérence avec la maturation de leur projet.
- les démarches et contacts personnels des apprenants. Cela passe aussi par la mise en place avec les apprenants, d’un dispositif de mutualisation d’informations.

<https://chlorofil.fr/actions/orientation-reussite/orientation>

Identification des parcours de formation (initiale ou continue) pouvant conduire à ces métiers et leurs exigences

On montre à l’apprenant comment recueillir et organiser les informations sur les parcours de formation et les exigences spécifiques à chaque métier, comme par exemple : lors des rencontres organisées avec les professionnels, pendant ses périodes de formation en entreprise, en mobilité à l’étranger. Il prend appui sur les documents des principaux sites d’information relatifs à l’insertion professionnelle et à la formation tout au long de la vie (Mon compte formation, MOOC sur l’orientation sur France Université Numérique : filtres « ProjetSUP », « RéussiteSUP », « Cap Master ») comme MétierScope de France Travail, la documentation en ligne du Centre Inffo, France Compétences, de l’ONISEP, du CIDJ, de l’APECITA, de l’APRODEMA, du CNAM, etc., ainsi que sur les réseaux sociaux professionnels tel que LinkedIn.

La plateforme Europass <https://europa.eu/europass/fr>, gérée par la Commission européenne, offre un ensemble gratuit d’outils en ligne et d’informations sur l’apprentissage tout au long de la vie et l’évolution de carrière qui peut être utilisée avec les apprenants. Le nouveau profil Europass permet aux utilisateurs d’afficher, de documenter et de partager leurs compétences, leurs qualifications et leur expérience à tous les stades de leur vie. Il les aide à trouver un emploi ou une formation adéquats en proposant des possibilités appropriées correspondant à leurs compétences et à leur expérience. Il propose des outils de réflexion en ligne gratuits, l’accès à l’information et la possibilité de stocker et d’afficher des justificatifs numériques.

<https://www.centre-inffo.fr/>

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/>

<https://www.euroguidance.eu/guidance-systems-and-practice/good-practices>

Connaissance des réseaux professionnels et de la constitution de réseaux

On montre à l'apprenant comment bâtir son réseau professionnel en lui présentant les principaux types de réseaux professionnels en lien avec les métiers visés. L'apprenant découvre les caractéristiques des réseaux professionnels notamment en ligne et il se crée des profils pour rejoindre et se constituer progressivement son identité numérique professionnelle au sein des réseaux choisis (mise en ligne de son curriculum vitae, CV Europass, valorisation de ses expériences, abonnements à des alertes emploi, etc.)

<https://www.francetravail.fr/actualites/le-dossier/pratique/reseautage/batir-et-developper-son-reseau.html>

Dubois-Dos Santos, Anne Rogard Marina. *LinkedIn. Valorisez votre profil pour dynamiser votre image, votre communication et votre réseau*. 2e édition. ENI (Editions), 2024.

Pibourret, Julien. *La petite boîte à outils de LinkedIn : 34 outils clés en main et 8 plans d'action*. 2e édition. Dunod, 2024.

Coupeaux, Christophe. *LinkedIn : objectif emploi - Exploiter LinkedIn pour relancer sa carrière, développer son réseau et trouver un nouveau job*. Dunod, 2021.

Rogard, Marina. *LinkedIn - Valorisez votre profil pour dynamiser votre image, votre communication et votre réseau*. ENI (Editions), 2020.

Gonzague, Gauthier. *Trouver un job grâce aux réseaux sociaux*. L'étudiant. 2019.

Darré, Sophie (Dir.). *Intégrer les réseaux sociaux dans l'accompagnement vers l'emploi – (Méthodes et outils pour les formateurs et les professionnels de l'emploi)*. Qui plus est (Editions), 2018.

Connaissance des fondamentaux d'une situation professionnelle et de l'exercice de l'emploi

Il s'agit d'amener les apprenants à analyser et s'approprier des situations professionnelles caractéristiques du ou des métiers visés et définies à partir du référentiel d'activité. Ce travail se réalise tout au long de la formation et s'appuie sur de nombreuses activités : périodes en milieu professionnel, visites, salons, voyages d'études, travaux pratiques. **Le e-portfolio ainsi que les open badges permettent** pour chaque situation professionnelle vécue la mise en pratique d'une démarche de construction progressive de la compétence basée sur l'anticipation, l'action, l'analyse de l'action et la prise de recul (retour réflexif).

Au sens de la didactique professionnelle, une situation « est une unité professionnelle de travail, dont la manière de la désigner et le périmètre sont à peu près communs dans un milieu professionnel : faire un soin à un patient ou à un animal, planter une haie, négocier un chantier avec un client, diagnostiquer l'état d'une rivière pour prévoir son entretien, changer une aile arrière en carrosserie... ». (Lainé, Mayen, 2019)

Tout au long de la formation, dans le cadre de ce module, mais également des modules professionnels, il importe d'amener les apprenants à distinguer deux acceptions de la notion de situation professionnelle : celle de situation particulière et celle de famille de situations. La première est dite

particulière parce qu'elle est située et propre à une entreprise, un service, une institution. La seconde regroupe l'ensemble des situations de travail de même catégorie auxquelles un professionnel ou futur professionnel peut être confronté. Les apprenants vivent en entreprise des situations particulières, dans un contexte particulier, qui relèvent de familles de situations.

La formation doit amener les apprenants à analyser les situations singulières au sein d'une famille de situations et à identifier les ressources mobilisables dans le contexte particulier de cette situation. Les techniques telles que l'entretien d'explicitation peuvent être très aidantes pour favoriser le retour réflexif sur la situation singulière et élargir le raisonnement à la famille de situations.

En formation initiale scolaire comme en alternance, on pourra utilement prendre appui sur la ressource suivante : Armelle Lainé, Patrick Mayen, *Valoriser le potentiel d'apprentissage des expériences professionnelles. Repères, démarches et outils pour accompagner l'apprenant en formation par alternance*, Educagri éditions, 2019.

Techniques de recherche d'emploi

Il s'agit d'accompagner l'apprenant dans la rédaction et la réalisation de son curriculum vitae sous différents formats (imprimé, numérique, vidéo) et de ses lettres de motivation adaptées à l'emploi visé et à l'entreprise. Une attention particulière est portée sur les techniques de préparation aux entretiens d'embauche. On peut s'attacher également à élargir les choix professionnels des apprenants. Des associations peuvent être sollicitées pour des simulations d'entretiens d'embauche.

Farenc, Christine. *Mon cahier de Projet Professionnel - La méthode pour mieux gérer votre recherche d'emploi*. Nathan, 2023.

Maviel, Anne-Laure. *Le pas à pas de la recherche d'emploi. 10 étapes pour vous guider*. Ellipses, 2023.

Champion, Marianne. *Pour une recherche d'emploi efficace : suivez le guide !*. Ellipses, 2021.

D'Estais, Claude. *60 exercices pour booster ma recherche d'emploi*. Eyrolles, 2018.

Identification de ses acquis, potentialités et aptitudes

Appropriation des démarches et outils de l'accompagnement au projet personnel et professionnel

Il s'agit d'accompagner l'apprenant dans l'identification des ressources mobilisables (matérielles et humaines, internes et externes à l'établissement). Cf. Open badges

Cet enseignement est apporté en étroite relation avec celui consacré à la connaissance des réseaux professionnels et de la constitution de réseaux.

Il peut être intéressant également d'amener les apprenants à cerner leurs attentes, en particulier professionnelles en les aidant à se projeter dans le long terme.

<https://www.qui-recrute.com/quelles-sont-vos-attentes-professionnelles/>

Identification et reconnaissance de ses ressources personnelles

Les ressources personnelles sont d'ordre différents : les aptitudes physiques, les habiletés gestuelles, les savoir-être... mais aussi les centres d'intérêt, les valeurs, les motivations...

Les activités proposées sont variées :

- activités de groupe s'appuyant sur des tests, des supports de photo langage, des jeux de rôle,...
- des activités individuelles : autoévaluation à partir d'un cahier de compétences... ;
- des activités de formalisation écrite...
- des situations « d'évaluation » conjointes ou croisées avec d'autres apprenants, des professionnels, des enseignants...

L'ensemble des activités proposées s'appuie sur l'analyse du parcours scolaire et éventuellement des expériences extrascolaires. Les périodes de retour de stage sont également des temps privilégiés pour réaliser un bilan des expériences professionnelles vécues, analyser les réussites et les difficultés, les compétences acquises ou en cours d'acquisition...

Ces activités doivent se réaliser dans un cadre sécurisant et bienveillant. Pour ce faire, différentes techniques peuvent être mobilisées : technique de communication interpersonnelle, communication non violente, écoute active, etc.

Pour toutes ces activités, il importe d'observer une posture d'accompagnateur, sans jamais se montrer intrusif ou directif. Des dérives peuvent exister, et si la compétence n'existe pas dans l'équipe, il est préférable de faire appel à des intervenants extérieurs spécialisés. Dans tous les cas, cet enseignement peut faire l'objet d'une co-construction avec des partenaires du territoire (associations d'aide dédiées aux jeunes, centres d'information et d'orientation, APECITA, Mission locale,...).

Les enseignants et formateurs pourront utilement se référer aux guides (2024 et 1998) sur [ChloroFil consacré à l'accompagnement au projet personnel, scolaire et professionnel du jeune](#).

Adaptation aux attentes d'un poste, d'une mission, d'une tâche

L'enseignement vise à développer chez les apprenants l'aptitude à analyser un poste, une mission, une tâche : enjeux, finalités, composantes organisationnelles, environnementales, matérielles...

Il peut être intéressant de distinguer, à partir d'expériences en entreprise, « travail prescrit » et « travail réel », tel qu'il est effectivement réalisé, compte tenu du contexte. De même, les enseignants peuvent amener les apprenants à identifier des dilemmes du métier. On parle de dilemmes du métier « lorsque le professionnel doit relier ensemble des tâches, buts et méthodes prescrits qui peuvent être contradictoires entre eux, et aussi des manières d'agir et de penser issues de l'histoire collective, ou encore de la formation professionnelle, qui ne s'accordent pas plus spontanément » (Bernard Prot, « Apprentissage de la conduite et sécurité routière », activités, 8-2, octobre 2011).

L'adaptation au poste passe également par la perception de la culture d'entreprise, de métier, à laquelle l'enseignant sensibilise les apprenants, en prenant appui sur les périodes en entreprise.

L'utilisation d'un e-portfolio et d'open badges par l'apprenant se réfère à la notion d'apprentissage tout au long de la vie. Cela lui permet de construire, grâce à l'accompagnement dont il bénéficie, une démarche qu'il pourra utiliser pour se projeter dans l'avenir, et réutiliser tout au long de la vie. Il permet à l'apprenant de réunir et d'organiser de manière structurée les documents les plus pertinents qui mettent en valeur ses compétences en lien avec celles de l'emploi visé. Le e-portfolio peut prendre des formes variées. Certains documents peuvent être partagés par l'étudiant avec des tiers.

La présentation et l'utilisation des badges numériques lancés en 2017 à Bologne pour « rendre la reconnaissance informelle visible et réalisable » sont conseillées. Elle permet de faire reconnaître des qualités d'aisance relationnelle, d'autonomie, d'engagement associatif...

<https://www.cap-metiers.pro/pages/494/Open-Badges-numerique-service-reconnaissance-des-competences.aspx>

Identification du positionnement hiérarchique et fonctionnel au sein d'une équipe de travail

Il ne s'agit pas de réaliser un cours sur la structure organisationnelle des entreprises, mais plutôt d'amener les apprenants à décrypter la structuration de l'entreprise dans laquelle ils sont en stage ou en apprentissage et à positionner leur poste au sein de cette structure et d'en déduire le périmètre de leur intervention, leur marge d'autonomie, leur responsabilité...

Une hiérarchie est une structure verticale avec un meneur ou chef et des échelons intermédiaires jusqu'aux personnes de la base.

Il peut être intéressant de proposer aux apprenants de prendre connaissance de l'organigramme fonctionnel de l'entreprise où ils sont en formation afin de visualiser rapidement la fonction qu'ils occupent, les missions et les relations fonctionnelles. C'est une traduction schématique de la fiche de poste.

Il peut être intéressant de proposer aux étudiants de réaliser un sociogramme dans l'entreprise où ils sont en formation afin de représenter graphiquement les relations individuelles au sein d'un groupe, ou les relations d'un groupe au sein d'une organisation.

Guide pour l'accompagnement du projet personnel, scolaire et professionnel du jeune :

<https://chlorofil.fr/actions/orientation-reussite/orientation/guide-projet>

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers	<p>Appropriation de la problématique, des enjeux particuliers</p> <p>Mise en œuvre d'une analyse réflexive personnelle</p>	<p>Ouverture à des opportunités liées à l'environnement socio-économique du territoire, aux réalités professionnelles du local à l'international, à des démarches innovantes</p>	<p>Non affecté à une discipline, toutes sont mobilisables en fonction des projets proposés par l'équipe pédagogique</p>

Conditions d'atteinte de la capacité

Cet enseignement à l'initiative des établissements (EIL) vise le développement d'une compétence professionnelle ou d'une ouverture sur des réalités sociales ou culturelles, sur des sciences ou des technologies contemporaines...

La capacité est atteinte si l'apprenant s'approprie les enjeux au cœur de l'enseignement proposé et met en œuvre une analyse réflexive personnelle.

Précisions sur les attendus de la formation

Cet enseignement est construit par l'équipe en fonction des opportunités locales, du contexte territorial ou d'initiatives diverses, y compris internationales. L'établissement prévoit les situations pédagogiques adaptées : cours, activités pratiques, périodes de stages, voyage d'étude, visites, ... Des personnes extérieures à l'établissement peuvent être associées à sa réalisation. La mobilisation des diverses disciplines est fonction des projets proposés.

Les attendus de la formation sont définis par les équipes pédagogiques selon les projets proposés par les établissements, en cohérence avec le projet d'établissement. Plusieurs « enseignements d'initiative locale » peuvent être proposés au choix des apprenants, mais ils doivent tous concourir à l'atteinte de la capacité globale C2 : « Construire son projet personnel et professionnel » et de la capacité évaluée C2.3 ; « S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers ».

Quel que soit le projet de l'équipe pédagogique et les attendus visés, il convient de donner du sens à cet enseignement et d'explicitier son déroulement (temporalité, types d'activités, lieux...).

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C 2.4 Conduire un projet	Planification d'une action dans la durée Mise en œuvre d'un projet de manière collaborative et/ou avec des partenaires Évaluation du projet	Méthodologie de projet	Éducation socioculturelle

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend des apprenants qu'ils soient capables d'anticiper, d'organiser et d'évaluer une action conduite dans la durée.

La capacité à conduire un projet demande que l'apprenant s'inscrive dans une démarche coopérative en faisant preuve d'autonomie, d'initiative et de responsabilisation. L'auto-évaluation, la remise en question et les qualités d'adaptation sont à mobiliser.

Les projets conduits pourront se déployer en lien avec le domaine professionnel.

Les supports réalisés dans le cadre du développement de cette capacité pourront l'être en lien avec la capacité 3.3.

Précisions sur les attendus de la formation

Généralités sur la conduite de projet par les professeurs d'éducation socioculturelle en BTSA

La conduite de projets avec des apprenants est depuis longtemps réputée porteuse de multiples vertus : développement de l'autonomie, activités motivantes et valorisantes, apprentissage du collectif, méthodes de travail proches du monde professionnel, inscription dans un temps long...

La pédagogie de projet s'avère particulièrement pertinente et utile dans le cadre d'une formation qui vise l'insertion dans le monde du travail et à destination d'un public de jeunes adultes au passé scolaire déjà bien étoffé qui aspire à d'autres modalités d'activités et d'apprentissages que le traditionnel cours en face-à-face.

Il ne faut pas négliger cependant de mobiliser et développer des connaissances et compétences variées : dans la recherche d'information, dans l'expression et la communication, écrite et orale, dans la conduite de réunion ou l'animation de temps collectifs, dans l'utilisation et l'élaboration d'outils de communication. Il peut être utile d'objectiver en début de formation ces compétences acquises dans le parcours de formation afin de mieux adapter la formation aux besoins de chacun.

Principes et méthodes de mise en œuvre de l'enseignement de M2.4

Au cours de la formation, on se donne comme objectif de réaliser plusieurs projets de durée, de nature et d'ambition variées. Dans le cas d'une mise en œuvre non-semesterialisée, on pourra s'appuyer sur le schéma plus bas selon lequel un « Projet initial », un « Projet intermédiaire » et un « Projet final » occuperaient environ 20%, 30% puis 50% du temps de formation. Dans cette situation, en ce qui concerne la thématique des projets, l'un est librement choisi par les apprenants l'un est en lien avec le thème culturel et socioéconomique du M1 et l'un est en lien avec le domaine professionnel du BTSA. L'assignation d'une durée de projet et d'un contenu se fait au choix du professeur, en fonction des contraintes et opportunités locales.

Le travail en mode projet doit être « activé » dès les premières séances de formation avec les apprenants. Il n'est pas pertinent de déconnecter les apports théoriques ou méthodologiques de la réalisation concrète des projets. On peut cependant imaginer un temps d'auto-positionnement individuel sur les compétences acquises ou à acquérir.

Les contenus de formation, sont apportés au fil de l'eau, et en cas de besoin uniquement. La présence de l'éducation socioculturelle dans différents modules de formation doit se penser de manière synergique, par exemple, la production de support en M3.3 peut servir au M2.4. Dans le même ordre d'idée et afin de ne pas multiplier inutilement les projets, on s'efforcera de rechercher des synergies entre la mise en œuvre du module M2.4 et celle des modules professionnels des BTSA AP, DATR ou bien GPN qui comportent également des projets. Le couplage de ces différentes approches doit s'effectuer dans le respect des notes de cadrage de l'évaluation de ces diplômes.

Le mode projet permet de dépasser les limites d'une heure ou une heure trente de cours, au début de laquelle les apprenants découvrent les enjeux de la séance, les activités à venir, les compétences à mobiliser et les apprentissages à acquérir. Il est préférable de partager avec le groupe classe le planning et le contenu des séances, celles-ci pouvant naturellement être adaptées. En aucune manière le travail en mode projet ne signifie que l'enseignant est passif dans la classe, il occupe au contraire une place centrale d'animation et de régulation.

En organisation semesterialisée, le type de projets conduits avec les apprenants doit tenir compte de la modalité de délivrance du diplôme, des contraintes locales et territoriales, de l'option du BTSA conduite dans l'établissement et éventuellement de la présence de classe à double voire triple tête. Il importe de proposer des projets d'ambition et de nature variées, afin de pouvoir acquérir progressivement ses compétences, mais aussi de construire l'ingénierie pédagogique en relation avec les enseignements visant la capacité C3.3.

Les travaux peuvent se faire en binômes ou en petits groupes, mais il n'est pas impossible d'envisager qu'un apprenant s'engage dans un projet personnel individuel, par exemple en lien avec un projet personnel de mobilité ou un projet de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle.

Une attention particulière est portée à la conduite d'évaluations individuelles régulières, qui permettent à chacun de se situer, ainsi qu'à l'évaluation régulière de leur projet par les apprenants eux-mêmes.

Conduite de projet

Animation de groupe (innovation, créativité, régulation ...)

On privilégie des mises en situation réelles, dans lesquelles l'animateur a pour tâche de définir en amont l'objectif et les outils. Il a également pour mission de rédiger un compte rendu de chaque situation. Dans l'optique d'un « feedback » constructif et de l'appropriation par les apprenants des attendus de la formation, on peut mettre en position d'observateurs quelques apprenants. Dotés d'une grille d'observation critériée, ils seront incités à développer leur capacité d'émettre des critiques « formatrices » pour leurs camarades. On pourra aussi conduire une réflexion sur les conditions requises pour faire émerger et prendre en compte des idées nouvelles.

Participation active à des réunions

Préparation conduite et compte rendu de réunions

Les temps d'échanges collectifs formalisés sont des temps déterminants dans la conduite de projet. Les apprenants doivent donc mobiliser régulièrement à la fois les temps d'échange collectifs, mais aussi les temps de régulation et de regard porté sur l'efficacité de ces échanges. Il s'avère utile d'installer des habitudes de travail, ce qui permet aux apprenants d'acquérir des repères. Il est souhaitable qu'ils aient, comme en situation réelle, la possibilité de connaître à l'avance l'objet et les enjeux des temps d'échange afin de s'y préparer.

Identification, planification et phasage de tâches

Il s'agit d'introduire au vocabulaire technique par des jeux collaboratifs et coopératifs, par exemple pour aboutir à la construction d'une frise chronologique des différentes étapes d'un projet. On peut envisager la possibilité de s'appuyer sur l'organisation des activités de l'ALESA (pour les EPLEFPA) ou d'une association partenaire pour permettre l'illustration ou mettre en place des jeux de rôle.

Conduite d'entretiens et techniques d'enquête

Il s'agit d'outiller les apprenants avec des moyens simples de recueil et de collecte de l'information utile pour leur projet.

Élaboration de critères et d'indicateurs pour l'évaluation

La question de l'évaluation du projet est abordée dès son lancement, en lien avec la finalité et les objectifs du projet puis étape par étape en mesurant les écarts entre les objectifs et les résultats et en tentant de comprendre les facteurs de réussite et raisons des difficultés rencontrées ou des échecs. Dans cet esprit, il s'agit de permettre aux apprenants de s'approprier le vocabulaire de l'évaluation, et de permettre d'objectiver cette évaluation.

Élaboration et mobilisation d'outils et de ressources dans les domaines suivants

Organisation collaborative du travail

Planification du travail

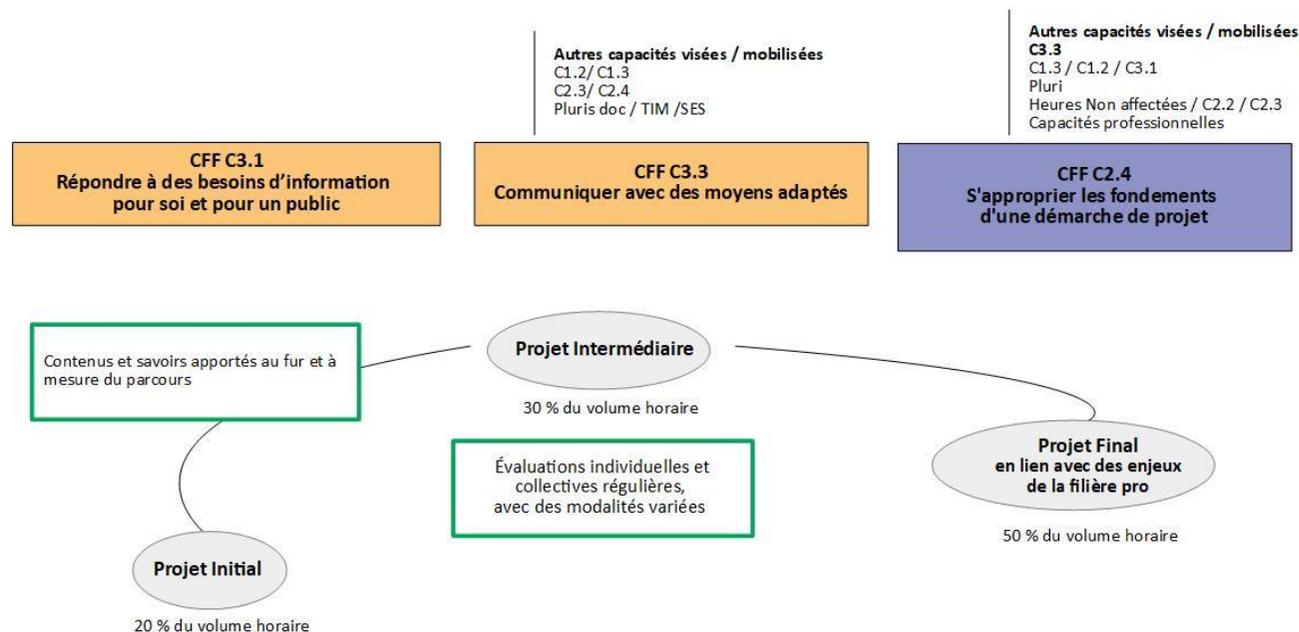
Gestion des moyens

Administration du projet

Évaluation du projet

Sur ces outils qui connaissent une obsolescence rapide, on mobilisera les outils numériques les plus adaptés en privilégiant les logiciels libres et simples d'accès. On mobilisera les compétences du professeur TIM. Construire ses propres outils de suivi peut s'avérer une activité formative.

Schéma récapitulatif des projets ESC en BTSA



SUGGESTIONS

- Contenus possibles pour les 3 projets

- => Projet libre : individuel au choix ou suggestion enseignant / Possibilité accompagnement projet personnel et mobilité internationale
- => Projet thématique : En lien avec le thème culturel et socio économique / Lien avec structure culturelle ou projet artistique / projet associatif
- => "Projet professionnel" : peut être en lien avec d'autres projets menés par l'équipe autour d'enjeux liés aux filières.

Chaque contenu peut être attribué au choix au projet initial ou intermédiaire ou final.

- Travailler en lien avec le territoire local et au service de l'animation (penser Alesa, EPL, Exploitation, partenaires culturels, professionnels)
- Les projets peuvent être indépendants ou interdépendants. Par exemple le projet initial peut être la phase 1 du projet intermédiaire.
- Le projet initial peut ne pas être mis en œuvre mais soumis, défendu devant un commanditaire
- Favoriser les présentations orales devant public varié
- Encourager une "délégation" tournante pour permettre à chacun d'expérimenter plusieurs rôles au sein du groupe

ATTENDUS DE FORMATION

- Réunions : animation, participation active/attentive, préparation conduite et compte-rendu
- Autoévaluation / Évaluation par les pairs : être capable de se situer, de situer les autres
- Organisation collaborative du travail
- Créations d'outils / documents de conception et suivi de projets : Fiche projet (intention, présentation, objectifs, cible, planning prévisionnel- rétroplanning, budget prévisionnel, contraintes...)/ Ordre du jour, compte-rendu / carnet de bord, suivi / Bilan

OUTILS :

- Cartographie participative
- Outils d'observations, d'analyse, d'arbitrage
- Outils d'expressions
- Outils de travail collaboratif
- Outils d'animation de groupe
- Jeux collaboratifs
- Outil radiophonique / techniques d'ITW
- Réseaux sociaux
- Grille d'autoévaluation
- Cartes mentales
- Outils de planification (Gantt Project)

NOTES SUR L'ÉVALUATION

- Introduire l'évaluation du projet dès son lancement – Permettre une évaluation "étape par étape".
- Mesurer les écarts entre objectifs et résultats intermédiaires.
- Valoriser dans les évaluations la capacité du groupe à travailler en coopération.
- L'évaluation de la pratique se fait sur la durée – Grille d'évaluation de la pratique à proposer
- Une même situation peut donner lieu à deux évaluations certificatives